

L'an deux mille vingt et un et le Premier Mars à 20 Heures 30, dans la salle Communale, le Conseil Municipal de la commune de COURS LES BAINS, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Jacques LAGARDERE, Maire.
La convocation était du 16 Février 2021.

PRESENTS : ANTOINE Véronique, BERNARD Catherine, CLOCHER Romain, DUCASSE Valérie, DUCOS Didier, GARBUIO François, JOUBERT Estelle, LAFARGUE Christophe, LESPES Jean-Luc, TORREGARAY Alice.

EXCUSES : /

Secrétaire de séance : M. LAFARGUE Christophe

Le projet de compte rendu de la dernière réunion en date du 21 Janvier 2021 a été envoyé à chacun des Conseillers Municipaux. Monsieur Le Maire demande si des remarques sont émises par rapport à ce compte rendu. Aucune observation n'étant formulée, le compte rendu est approuvé par les membres présents à la séance.

-001- TRAVAUX COMMISSIONS COMMUNALES :

BATIMENTS COMMUNAUX :

Catherine BERNARD donne le compte rendu de la commission des bâtiments communaux sur les divers projets. Des devis ont été demandés, elle en communique les détails.

CLOCHER EGLISE :

L'état des pierres en haut du clocher nécessite une intervention d'un tailleur de pierre, conformément à la dernière réunion et suite à la visite de plusieurs entreprises deux devis ont été fournis. Les travaux sont évalués entre 43 200 et 53 800 € H.T. Il conviendra de choisir entre tout enlever et refaire en parpaings ou restaurer en pierre.

Monsieur Le Maire informe que l'état des pierres s'est vraiment dégradé en peu de temps, que des pierres qui tenaient il y a six mois se décrochent facilement actuellement. Il propose de sécuriser le couronnement en sortant les pierres dangereuses et d'étanchéifier.

Un devis a été demandé à l'entreprise qui a réalisé les travaux du clocher le montant de cette prestation est de : 1 050.00 € H.T.

NEF EGLISE :

Les plâtres de l'intérieur de l'Eglise sont très dégradés, il convient d'intervenir au niveau des plafonds et des contours des vitraux. Deux plâtriers et un peintre ont répondu. Les travaux sont de l'ordre de : 10 251.00 € H.T.

Valérie DUCASSE demande si, au niveau des plâtriers, des devis ont été demandés à des artisans locaux. La réponse de Mme BERNARD est positive mais un seul a répondu, cela est sûrement lié à la complexité et aux proportions des surfaces à traiter.

Monsieur Le Maire et Madame BERNARD informent que ces dégradations ont été causées par un dégât des eaux provenant de la toiture.

Une déclaration de sinistre a été déposée auprès de l'Assurance GROUPAMA, des photos et les devis vont être envoyés. Pour l'heure on ne peut présager de la suite donnée.

EMBELLISSEMENT DU VILLAGE:

Les membres de cette commission font le point sur l'avancée de leur réflexion.

Romain CLOCHER est en attente d'un devis qui doit arriver semaine prochaine. Un devis a été établi par Théo de l'Horticulture LACAMPAGNE à la demande de Jean-Luc LESPES.

Alice TORREGARAY précise qu'un professionnel lui a signifié qu'il fallait agir vite, par rapport à la période, pour intervenir sur les plantations existantes du massif devant la Mairie, dans le cas où certaines seraient conservées. Elle précise que pour les déplacer comme initialement prévu, il est trop tard.

Il convient également de définir l'implantation des tables et des jeux, l'ensemble a été livré et a été assemblé. Les membres de la commission décident de se réunir le Samedi 06 Mars 2021 à 13 Heures 30 sur le terrain, afin de commencer les travaux d'enlèvement des végétaux.

Monsieur Le Maire fait état des derniers échanges avec le Conservatoire Végétal, notamment pour le remplacement des arbres fruitiers et la fourniture d'un mûrier platane. Le changement des arbres n'est plus d'actualité. Comme la situation n'avance pas, il propose de ne pas donner de suite et de voir par ailleurs. Le Conseil Municipal approuve.

COMMISSION COMMUNICATION :

PETIT JOURNAL :

Véronique ANTOINE commence par préciser que suite à l'annonce de l'arrivée de la 5 G sur l'antenne relais située sur la commune, les riverains ne sont pas très « chauds » et se posent des questions.

Monsieur le Maire prend la parole pour préciser que plusieurs articles dans le dernier numéro du petit journal, ont provoqué pas mal de réactions et des commentaires. Il fait d'abord un mea-culpa par rapport à l'emploi de l'expression : « ondes radioactives » en lieu et place de « ondes radios », il tient à rectifier cela dans le prochain numéro. Un des autres articles qui a soulevé des questions est l'avis d'enquête publique pour l'aliénation de chemins. Il y reviendra plus tard dans la réunion.

Afin d'éviter des polémiques inutiles par rapport à certains articles, il est décidé de faire procéder à une relecture par un personne extérieure à la commission.

Véronique ANTOINE, signale que plusieurs communes font l'objet de sujets sur le Républicain pour parler des réalisations et des projets en cours. Monsieur Le Maire préfère attendre plus de réalisations concrétisées et souhaite surtout informer localement.

Estelle JOUBERT trouve que l'on parle trop du « Covid » sur le petit journal de la commune, la pandémie étant évoquée dans tous les numéros.

Christophe LAFARGUE annonce que la commune de Romestaing travaille à une journée d'hommage au Pilote Chuck YAGGER. La commune de Cours Les Bains va y être associée.

COMMISSION AFFAIRES SOCIALES :

Valérie DUCASSE informe qu'elle va procéder au relevé des noms des habitants qui ont atteint l'âge de 70 ans, mais également des retraités plus jeunes. Ensuite avec les autres membres de la commission à savoir Alice, Estelle et Didier, ils vont rencontrer ces personnes pour connaître leurs attentes afin de pouvoir proposer des activités appropriées comme des après-midi récréatives ou autres.

COMMISSION VOIRIE ET CHEMIN RURAUX :

CHEMIN RURAUX :

Monsieur Le Maire donne les derniers éléments par rapport à l'enquête publique en cours, six personnes ont rencontré le commissaire enquêteur, cinq observations ont été formulées par écrit. Pour suivre la procédure, dès le retour des observations du Commissaire enquêteur, il disposera de 12 jours pour répondre point par point.

Monsieur Le Maire expose que la commission peut d'ores et déjà se saisir du plan des chemins ruraux pour relever les chemins qui présentent un intérêt pour être réouverts. Il a remarqué que certains chemins répertoriés sont labourés et exploités par les riverains depuis plusieurs années.

-002- BUDGET 2021 :

TRAVAUX RETENUS :

CLOCHER : Vu le montant des travaux concernant le couronnement il est décidé d'attendre. Le devis pour sécuriser et étanchéifier sera donc accepté.

NEF EGLISE : Il est décidé d'inscrire les travaux sur le Budget 2021, les entreprises retenues sont GARBAY pour la plâtrerie et CODMARD pour la peinture . Le montant H.T est de : 10 251 € H.T.

AUVENT MAIRIE : Le montant des devis cumulés est de 8 713.51 € TTC , les travaux seront terminés en Juin 2021.

DEFIBRILLATEUR : Il sera pris sous forme de location et sera placé sous l'auvent, Didier DUCOS, s'occupe de ce dossier, la mise en place est prévue fin Juin.

ACCESSIBILITE - TABLE ET JEUX : L'entreprise DA ROS doit intervenir du 26 au 30 Avril 2021 pour réaliser la rampe d'accessibilité Handicapé pour la salle Communale, les dalles pour l'auvent, et pour les tables et les jeux.

Dossier FDAEC 2021 : Le Conseil Municipal décide de présenter le dossier concernant les travaux de la NEF de l'EGLISE pour la demande d'aide du FDAEC, le dossier sera donc déposé dès que possible.

Vote BUDGET 2021 : Il est retenu la date du Mardi 06 Avril 2021 à 20 Heures 30 pour la réunion du vote du Budget.

-003 - COMMUNAUTE DE COMMUNE :

ABATTOIRS : Monsieur Le Maire expose que la restitution de l'audit concernant les abattoirs a été effectuée. Il y est préconisé :

- de transformer le Conseil d'Administration en intégrant dans sa composition des éleveurs, des bouchers et des élus communautaires.
- de nommer une direction
- de demander une autonomie financière dans les 2 ans après ces changements, car pour l'heure cette structure représente un gouffre financier pour la collectivité.

-004- LES SYNDICATS :

SIVOS DE BAZAS :

Le changement de secrétaire et les délibérations que cela implique ont été à l'ordre du jour de la dernière réunion.

-005- QUESTIONS DIVERSES :

RENCONTRE GIRONDE RESSOURCES :

Monsieur Le Maire donne le compte rendu de la réunion avec Giroinde Ressources et les Cercles des Gascogne par rapport au projet de tiers lieux.

Ils ont été étonnés par la démarche car le plus souvent ce sont les associations qui demandent et non les communes. Ils déconseillent d'ailleurs que la commune soit le porteur du projet, la structure devra être associative et la participation de personnes extérieures à la commune est même souhaitée.

L'idée est assez en accord avec l'esprit des « Cercles » et tout semble possible, la commune pouvant mettre un local à disposition. Tous les acteurs qui étaient présents sont prêts à aider. Question de Romain CLOCHER : Comment lancer le Projet ?

Réponse de Monsieur Le Maire : la première des choses et de rassembler une équipe de volontaires.

IMMEUBLE PONS :

Monsieur Le Maire annonce que le propriétaire n'est pas contre la vente. Il convient de rencontrer le SIPHEM pour connaître les possibilités offertes, si la commune se porte acquéreur, l'idée de solliciter un bailleur social n'est pas exclue.

DIVAGATION DE CHIENS :

Estelle JOUBERT parle de la divagation de chiens dans son quartier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 Heures 26.